

**Non classifié**

**COM/DCD/DEV(2006)8**

Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**29-Nov-2006**

**Français - Or. Anglais**

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
CENTRE DE DEVELOPPEMENT**

**COM/DCD/DEV(2006)8  
Non classifié**

**NOTE DE REFLEXION**

**"TRAVAIL EN COUR"**

**Contribué par : La Banque mondiale**

**Atelier d'orientation sur "Les programmes mondiaux et la Déclaration de Paris"  
5 décembre 2006**

Personne à contacter : Jane Kirby-Zaki ([jkirbyzaki@worldbank.org](mailto:jkirbyzaki@worldbank.org)); Richard Zechter ([rzechter@worldbank.org](mailto:rzechter@worldbank.org))

**JT03218882**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**Français - Or. Anglais**

## I. Introduction

1. **Les programmes mondiaux qui portent sur des questions thématiques recouvrant plusieurs pays et régions ont connu un développement rapide ces dernières années**<sup>1</sup>. Leurs promoteurs voient en eux des instruments majeurs pour faire face à des enjeux mondiaux particuliers – soit pour augmenter l’offre de biens publics mondiaux (préservation du patrimoine environnemental, lutte contre les maladies infectieuses), soit pour atteindre des objectifs de développement dont la communauté internationale a reconnu l’urgence (les ODM par exemple). Si le caractère fortement prioritaire des objectifs de ces programmes fait l’unanimité, des questions ont surgi quant aux moyens de rehausser leur efficacité et leur viabilité sur le terrain. Ces questions s’articulent autour de deux axes :

- **Mesures au niveau du programme mondial.** Quelles mesures adopter pour améliorer la conception et les modalités opérationnelles de ces programmes, de manière à les adapter au mieux à la situation et aux priorités particulières des pays ? Comment mieux intégrer et aligner ces financements à l’échelon des pays ? Les réponses à ces questions insistent souvent sur la nécessité d’encourager l’harmonisation entre les bailleurs de fonds et de relever la qualité de la concertation entre les pays partenaires. La définition de ces mesures est au cœur de la Déclaration de Paris et des diverses évaluations des opérations des programmes mondiaux conduites à ce stade, notamment dans le secteur de la santé.
- **Complémentarité des mesures et des stratégies au-delà du programme mondial.** Les programmes mondiaux ont pour objectif d’appuyer des opérations ciblées dans un domaine précis, mais leur efficacité dépend des mesures adoptées en dehors de leur propre champ d’action. En particulier, leur viabilité et leur potentiel à atteindre les objectifs programmatiques à moyen terme sont également fonction des politiques plus générales et des procédures institutionnelles à l’échelle sectorielle et nationale. Des stratégies nationales de développement, une croissance globale soutenue et la viabilité des finances publiques sont donc des éléments indispensables à la réussite des programmes mondiaux. Ces mesures doivent s’accompagner d’une aide plus souple et faisant moins l’objet d’affectations spéciales, pour répondre aux besoins à long terme plus généraux des pays. L’une des questions essentielles que l’on se pose est de savoir si l’équilibre entre les programmes « verticaux » mondiaux et les programmes nationaux « horizontaux » est approprié à l’heure actuelle, et s’il le sera à l’avenir.

2. Cette note sommaire destinée à l’atelier d’orientation porte essentiellement sur le premier groupe de questions – les enseignements que nous avons tirés ces dernières années en ce qui concerne l’alignement des programmes mondiaux sur les priorités des pays – et s’efforce de définir s’il est possible de parvenir à un accord initial sur un Guide de bonnes pratiques en vue de réaliser cet alignement, accord qui réunirait les bailleurs de fonds, les pays partenaires et les programmes mondiaux eux-mêmes. Pour autant, le second groupe de questions – la complémentarité entre l’aide traditionnelle et les programmes mondiaux – conserve son importance et doit faire l’objet d’une analyse et d’un débat approfondis impliquant de nombreux protagonistes et intervenants.

## II. Évolution des programmes mondiaux

3. La plupart des programmes mondiaux sont modestes en termes financiers, car ils portent essentiellement sur la constitution de réseaux et sur la production et la diffusion de connaissances. Plus de 95% des contributions qu’ils mobilisent<sup>2</sup> vont à quelques programmes de grande envergure, dont plusieurs

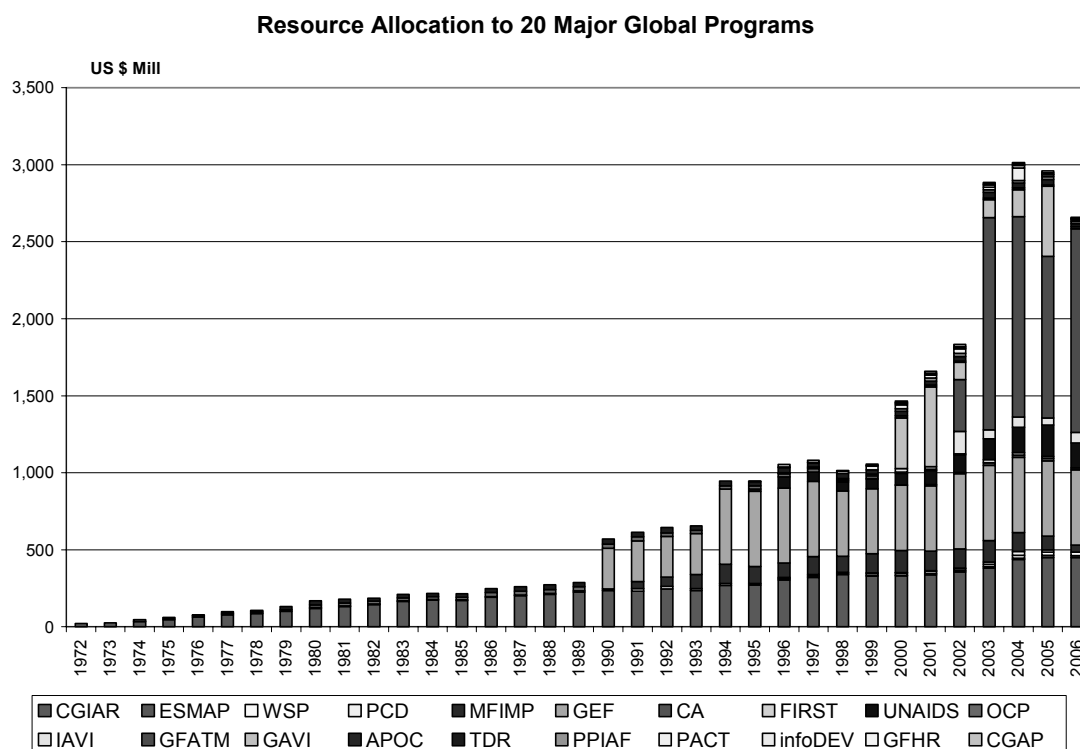
---

1. On trouvera une description et une définition des programmes mondiaux dans l’annexe au présent document.

2. Sans compter le Fonds pour le carbone, dont les décaissements n’ont pas encore commencé.

sont très présents dans les pays. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution récente des apports de fonds à 20 grands programmes mondiaux.

### Affectation des ressources à 20 grands programmes mondiaux



\* Le montant des contributions au CGIAR n'étant pas disponible pour 2006, on a utilisé pour cette année celui de 2005.

4. En 2006, les contributions des bailleurs de fonds aux programmes mondiaux et régionaux totaliseront quelque 3 milliards de dollars EU, contre 1 milliard de dollars EU environ au milieu des années 90 (voir les graphiques ci-dessous). À peu près deux tiers des apports de fonds aux programmes mondiaux proviennent des membres du CAD, le reste venant de fondations et d'ONG diverses. Les ressources apportées aux programmes mondiaux représenteront quelque 3 % du montant total de l'APD en 2005. Les 3 milliards de dollars EU mis à leur disposition en 2004 en constituaient 3,8 %. À titre indicatif, ces 3 milliards ont représenté l'équivalent de 19 % de l'APD bilatérale déliée, et 12 % de l'APD multilatérale. L'essentiel de l'APD destinée aux programmes mondiaux va aux secteurs de la santé et de l'environnement.

### III. Qu'avons-nous appris en ce qui concerne les relations entre les programmes mondiaux et les programmes nationaux ?

5. Le développement rapide des programmes mondiaux ces dernières années, tout particulièrement celui des partenariats mondiaux pour la santé, a suscité un débat animé quant à leurs retombées sur le terrain et des efforts en vue d'améliorer la coordination. On citera parmi les avancées notables les principes des « Trois Unités » proposés pour les programmes de lutte contre le

VIH/SIDA qui sont soutenus par un large éventail de partenaires et les *Principes relatifs aux meilleures pratiques pour l'action des partenariats pour la santé dans les pays* adoptés en novembre 2005. Les promoteurs des programmes de santé ont poursuivi leurs efforts de coordination, à l'échelon mondial et national. Le Royaume-Uni (DFID) a publié l'étude *Assessing the Impact of Global Health Partnerships*<sup>3</sup>, et la Fondation Bill et Melinda Gates a commandité le rapport *Global Health Partnerships: Assessing Country Consequences*<sup>4</sup>. Le rapport *Global Fund-World Bank HIV/AIDS Programs Comparative Advantage Study*<sup>5</sup>, qui étudie la répartition éventuelle du travail entre ces deux institutions dans les différents programmes portant sur des maladies spécifiques et les systèmes de santé en général, a aussi exercé une forte influence. Le Forum de haut niveau sur les objectifs de développement pour le Millénaire en matière de santé a examiné l'étude *Scaling up to Achieve the Health MDGs in Rwanda*. Par ailleurs, les départements de l'évaluation des programmes mondiaux eux-mêmes ont joué un rôle actif et publié des études telles que l'*Évaluation du portefeuille-pays du Costa Rica* réalisée par le FEM<sup>6</sup>.

6. **L'an dernier, les co-organisateur du Forum de haut niveau de Paris a convenu d'examiner dans une optique plus large les questions relatives à l'alignement des programmes mondiaux.** À la fin de 2005, la Banque mondiale, l'OCDE-CAD<sup>7</sup>, les banques multilatérales de développement et le PNUD se sont proposés pour assurer le suivi de la Déclaration de Paris et pour définir les moyens d'un meilleur alignement des programmes mondiaux sur les stratégies nationales. Si ces travaux portent actuellement sur le secteur de la santé, l'idée consiste à en élargir la portée et à les adapter à des applications transsectorielles. Il s'agit notamment de vérifier la pertinence des recommandations dans un contexte plus large, de manière à établir une série de recommandations d'application générale. Ces études ont actuellement été réunies dans le document « *Integrating Global Partnership Programs with Country-led National Programs: Synthesis of Findings and Conclusions*. ». Ce rapport de synthèse a été distribué aux participants à l'atelier d'orientation du 5 décembre et constitue le document de référence pour le débat.

7. **Les conclusions du rapport de synthèse soulignent la nécessité d'appliquer des mesures d'alignement et d'harmonisation à un plus large éventail de programmes mondiaux.** Le rapport prend en considération les conclusions des études sur six pays et l'examen de programmes sélectionnés tels que l'Initiative de mise en œuvre accélérée du Programme Éducation pour tous (EFA-FTI) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) ; il s'inspire également des études antérieures mentionnées plus haut. Les pays retenus pour un examen particulier sont le Bangladesh, le Brésil, le Ghana, le Nicaragua, le Niger et la Tunisie<sup>8</sup>. D'autres analyses ont été effectuées à l'échelle nationale au Yémen. L'examen s'est focalisé sur les secteurs où les programmes mondiaux interviennent le plus, à savoir la santé, l'environnement et l'éducation. Plusieurs partenaires (l'Agence française de développement, le DFID britannique, la GTZ allemande, le Centre de développement de l'OCDE et la Banque mondiale) ont fourni des études, la Norvège et la Suède ayant apporté une contribution financière.

8. **La capacité des pays et la conception des programmes mondiaux ont leur importance.** Si tous les programmes mondiaux sont confrontés à des difficultés analogues en termes d'alignement, d'autres similitudes apparaissent qui ont trait (i) à la question de savoir si le pays concerné est un pays à

3. *Assessing the Impact of Global Health Partnerships*, Karen Caines, DFID, 2004.

4. *Global Health Partnerships: Assessing Country Consequences*, McKinsey and Co., novembre 2004.

5. *Global Fund-World Bank HIV/AIDS Programs Comparative Advantage Study*, Alexander Shakow, janvier 2006.

6. *GEF Country Portfolio Evaluation: Costa Rica*, Bureau de l'évaluation du FEM, mai 2006.

7. CAD – Le Comité d'aide au développement est, au sein de l'OCDE, la principale instance où se traitent les questions de coopération avec les pays en développement.

8. Un examen partiel du Kenya a également été réalisé.

faible revenu (et tributaire de l'aide) ou à revenu intermédiaire ; (ii) à la méthode d'exécution du programme mondial et à sa capacité d'adaptation pour travailler avec d'autres bailleurs de fonds et s'aligner sur les stratégies et procédures nationales de développement ; (iii) à la question de savoir si les objectifs font intervenir le transfert de dons importants ou accordent la priorité aux connaissances ; et (iv) au financement éventuel des coûts récurrents par le programme, surtout dans les domaines où le budget de l'administration centrale est un important vecteur de répartition des fonds au niveau national.

9. **Dans les pays à faible revenu, des problèmes d'harmonisation et d'alignement existent.** Une étude sur le **Ghana** réalisée par le Centre de développement de l'OCDE a constaté que les priorités des programmes mondiaux correspondaient bien aux stratégies et aux plans nationaux. Elle estime néanmoins que l'affectation verticale des fonds risque d'entraîner des distorsions. Elle a par exemple observé que l'aide directe à la priorité nationale de lutte contre la dégradation des sols était faible, alors qu'il était possible d'obtenir plus facilement des fonds dans le domaine du changement climatique. Dans le secteur de la santé, l'harmonisation entre les mécanismes de coordination des programmes mondiaux et les autres systèmes existants entre bailleurs de fonds et bénéficiaires demeure laborieuse ; c'est également ce qu'ont constaté les études parrainées par la Banque mondiale au **Bangladesh** et au **Kenya**. L'étude financée par la GTZ au **Nicaragua** a observé plusieurs niveaux d'intégration des programmes mondiaux, les fonds de l'EFA-FTI étant bien incorporés aux plans nationaux et aux procédures budgétaires. Ceux du FEM le sont moins, leur intégration variant selon la nature du projet et l'organisme d'exécution ; cela dit, de nouveaux travaux visant à mettre sur pied un vaste programme national dans le secteur de l'environnement ont offert la possibilité d'améliorer cette intégration à l'avenir. La difficulté à assurer l'intégration des programmes mondiaux au **Bangladesh** ne se distingue pas du problème de l'harmonisation et de l'alignement de l'ensemble de l'aide au développement, qui continue en grande partie d'être allouée par projet. Les efforts récemment déployés pour améliorer la coordination entre les autorités et la communauté des bailleurs de fonds pourraient rehausser à la fois l'impact des programmes mondiaux et celui des sources traditionnelles d'aide au développement.

10. **Les États fragiles posent des problèmes particuliers.** L'AFD s'est penchée sur l'intégration des programmes d'aide alimentaire au **Niger** pendant la crise de 2004-2005. Il ressort de cette étude que si les programmes officiels internationaux de secours ont rapidement établi une certaine coopération, ce sont essentiellement les grandes ONG qui ont les premières pris les mesures nécessaires. Sous la pression exercée par la crise, la coordination s'est améliorée et un système durable est maintenant en place.

11. **Les pays à revenu intermédiaire ont utilisé les programmes mondiaux pour aborder des problèmes planétaires.** Une étude sur le **Brésil** réalisée sous l'égide de la GTZ et une autre sur la **Tunisie** parrainée par la Banque mondiale ont constaté que les grands programmes environnementaux comme le FEM et le Protocole de Montréal ont eu un effet catalyseur. Le **Brésil** a pu faire appel à ces programmes pour donner suite aux conventions mondiales en matière d'environnement et s'attaquer aux nouveaux problèmes mis en lumière par l'activisme mondial extérieur ou par une société civile nationale en expansion. En **Tunisie**, l'aide initiale du FEM ou du Protocole de Montréal a permis d'intégrer quelques projets environnementaux et de les poursuivre grâce aux ressources nationales.

12. Un programme mondial dont l'élaboration tient compte dès le départ des questions d'harmonisation, d'alignement et de viabilité a des retombées positives sur le terrain. Un examen de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (conduit dans le cadre d'une étude parrainée par le DFID) a conclu que le programme dynamise les stratégies d'éducation de base lancées par les pays et coordonne l'aide des bailleurs de fonds au travers de mécanismes nationaux, tout en assurant le suivi de certains indicateurs de progrès. Le Yémen, qui a adhéré au programme en 2002, a accompli des progrès considérables en matière d'éducation de base, non seulement grâce à l'EPT, mais aussi à l'engagement sans faille des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. Par l'intermédiaire de l'EPT, le pays a également reçu des fonds qui ont eu un effet catalyseur et lui ont permis d'aller au-delà

son statut « d'orphelin de l'aide ». Les autres examens nationaux ont également observé les effets favorables de l'EPT.

13. **L'efficacité des relations entre les programmes mondiaux et les stratégies nationales est fonction des efforts volontaristes de chacun.** Il ressort d'une étude du CGIAR financée par le Banque mondiale qu'au cours de ses trente années d'activité, ce programme de recherche agronomique s'est employé à établir des liens avec ses homologues techniques et stratégiques dans les centres de recherche agronomique et les ministères de l'agriculture nationaux, de même qu'avec les agriculteurs et les collectivités. Cette démarche a été possible grâce au volontarisme et à la souplesse dont a fait preuve le CGIAR pour concilier sa mission de recherche avec les besoins en technologies appliquées des pays. Les études susmentionnées citent de nombreux cas où le CGIAR a influencé les stratégies et les projets agricoles nationaux et où ces activités se sont développées grâce à des investissements nationaux financés par l'APD et, dans certains cas, par d'autres programmes verticaux complémentaires (FIDA, FEM et FAO).

14. **En somme, ni les programmes mondiaux, ni les programmes nationaux ne sont, isolément, la panacée aux problèmes du développement – il faut les concevoir, les élaborer et les exécuter conjointement.** Les programmes mondiaux peuvent s'avérer très efficaces en complément de programmes nationaux à caractère multilatéral et bilatéral visant à atteindre un objectif précis. Il convient de faire preuve de sélectivité pour freiner la prolifération de nouveaux programmes, améliorer l'utilisation efficace des ressources et prévenir les problèmes d'alignement à l'échelon des pays. Par ailleurs, quand la mise en place d'un nouveau programme mondial se justifie, il doit être conçu de manière à tenir compte de la dynamique globale du développement.

#### IV. **Vers l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques applicables aux programmes mondiaux.**

15. **À terme, quelles sont les bonnes pratiques susceptibles de rehausser l'efficacité des programmes mondiaux ?** La note d'accompagnement « *Principes de bonnes pratiques relatives à l'intégration et à l'efficacité des programmes mondiaux à l'échelon national* » s'inspire du cadre de la Déclaration de Paris et des travaux réalisés dans le domaine de la santé. Les bonnes pratiques concernent les différentes parties intervenant dans les programmes mondiaux, notamment les bailleurs de fonds, les pays partenaires, les organes directeurs et les équipes de direction des programmes mondiaux eux-mêmes. Les bonnes pratiques proposées sont les suivantes :

- **Sélectivité.** Les entités parrainantes des programmes mondiaux doivent engager une réflexion approfondie pour définir si un nouveau programme est nécessaire et effectuer leur choix en veillant à assurer la cohérence des programmes mondiaux.
- **Gouvernance des programmes mondiaux.** Les entités parrainantes doivent établir une gouvernance qui porte l'efficacité à son maximum, fixe des objectifs précis et offre la marge de manœuvre nécessaire pour les réaliser.
- **Appropriation.** Les pays partenaires doivent prendre en main l'intégration des principaux programmes mondiaux dans leurs stratégies de développement.
- **Alignement.** Les entités parrainantes des programmes mondiaux doivent aider les pays partenaires à définir et à obtenir l'aide nécessaire. Les programmes mondiaux, tout en respectant leur mission planétaire, doivent s'aligner sur les stratégies, programmes et systèmes des pays partenaires. Les financements doivent être prévisibles et durables, et alloués en fonction des résultats et des besoins. Les cycles de financement des programmes mondiaux doivent pouvoir s'adapter aux besoins des pays.

- **Harmonisation.** Les programmes mondiaux doivent s'accorder au préalable avec les autres bailleurs de fonds. Les organismes bailleurs de fonds doivent tenir compte du rôle des programmes mondiaux dans les pays et travailler en collaboration avec eux.
- **Gestion axée sur les résultats et responsabilisation.** Les programmes mondiaux doivent participer avec d'autres aux réunions de coordination et aux mécanismes de suivi, modifier les incitations, procéder à des évaluations et des adaptations, et assumer la responsabilité non seulement des contributions, mais aussi des résultats et des réalisations.

16. Outre les progrès déjà réalisés dans le cadre de la Déclaration de Paris et des Principes adoptés dans le domaine de la santé, **l'analyse en cours des Principes de bonnes pratiques créera de la valeur ajoutée dans quatre domaines en particulier.**

- Préciser que la Déclaration de Paris doit inclure **tous les programmes mondiaux** – et pas uniquement ceux qui œuvrent dans le secteur de la santé.
- Accroître la **sélectivité** – et se concentrer sur la question déterminante de savoir si les dispositifs existants peuvent atteindre les mêmes objectifs.
- Informer les entités parrainantes de nouveaux programmes mondiaux des enseignements tirés des expériences antérieures, de manière **à influencer dès le départ la conception** de ces programmes.
- Veiller à ce que **les programmes mondiaux offrent de nombreux avantages** et à ce que ceux-ci ne se perdent pas lors de l'intégration aux stratégies de développement des pays – qu'il s'agisse simplement de pallier les lacunes en matière de sensibilisation et d'information ou de veiller à l'utilisation optimale des ressources du programme au niveau national.

## V. Thèmes de réflexion

17. L'atelier d'orientation qui se tiendra le 5 décembre 2006 à Paris sous les auspices de la Banque mondiale, de l'OCDE-CAD et du Centre de développement de l'OCDE offre aux représentants de nombreux organismes et des pays bailleurs de fonds et partenaires l'occasion d'exprimer leur point de vue et de formuler des orientations pour l'avenir. Au cours de la journée, ils pourront confronter leurs avis sur les mesures et travaux en cours dans le cadre des programmes mondiaux, ainsi que sur les mesures complémentaires, dépassant la portée de ces programmes, qu'il convient d'adopter.

- Les participants procéderont à un échange de vues sur l'interaction des programmes mondiaux et d'autres formes d'aide au développement. Sur quels plans les programmes mondiaux font-ils partie intégrante du programme de développement et des instruments visant à fournir des biens collectifs mondiaux ?
- Par quels moyens l'intégration entre les programmes mondiaux et les programmes nationaux est-elle actuellement renforcée, d'un côté comme de l'autre ? Quelles autres mesures concernant l'ensemble des instruments de financement faudrait-il adopter au niveau des pays ?
- Les participants acceptent-ils la nécessité et le contenu des Principes de bonnes pratiques proposés ? Qu'en pensent les représentants des pays bailleurs de fonds et des pays partenaires, et les différentes catégories d'organismes ? Quelles mesures faut-il recommander pour diffuser et appliquer les bonnes pratiques avant le Forum mondial de 2008 au Ghana ?

- À l'intérieur de l'architecture mondiale de l'aide, quel équilibre établir entre les instruments traditionnels d'aide multilatérale et bilatérale et les programmes mondiaux ? Est-il possible de renforcer les complémentarités entre les programmes mondiaux et nationaux au niveau des pays et à l'intérieur de l'architecture globale de l'aide ?

## LES PROGRAMMES MONDIAUX

Une **définition des programmes mondiaux** a été proposée par le Groupe indépendant d'évaluation (GEI) de la Banque mondiale<sup>9</sup>. Cette définition a été amplement utilisée et met en évidence à la fois la nature multirégionale de ces programmes et leurs structures souvent innovantes.

### Définition des programmes mondiaux

On entend par programmes mondiaux des partenariats et les projets associés dont les avantages sont censés concerner plus d'une région du monde et au sein desquels les partenaires :

- Adoptent explicitement des objectifs
- Acceptent de créer un nouvel organisme (officiel ou pas)
- Fournissent de nouveaux produits ou services
- Apportent des ressources réservées au programme.

Source : GEI, Banque mondiale

**Les programmes mondiaux sont hétérogènes.** Ils le sont de par leurs objectifs, leur portée et leur organisation structurelle, mais aussi de par les fonctions fondamentales qu'ils fournissent à l'appui de la coopération internationale<sup>10</sup>. Ces distinctions influencent l'aptitude de chacun des programmes à s'arrimer efficacement aux interventions nationales. Les programmes qui ont le plus de difficultés à assurer de telles relations sont ceux qui ont des horizons temporels relativement courts, qui ne leur donnent pas toujours le temps d'aligner leurs méthodes sur celles du pays, ceux qui appellent des réformes nationales profondes, et ceux qui bénéficient d'une moindre participation du pays d'accueil, par opposition aux activités nées d'une chaîne stratégique ou d'une coopération internationale fondée sur des concessions mutuelles. À l'évidence, des programmes qui mobilisent davantage l'adhésion des pays en développement partenaires feraient contrepoint à ceux qui présentent ces difficultés.

**La présente étude porte essentiellement sur les programmes mondiaux qui ont pour objectif le développement.** Afin de contribuer aux études générales sur les relations entre les interventions mondiales et nationales, on s'est essentiellement intéressé aux programmes mondiaux qui donnent priorité aux pays

9. Cette définition a été proposée dans le cadre d'une étude indépendante fondamentale des programmes mondiaux réalisée en 2004, *Addressing the Challenges of Globalization: An Independent Evaluation of the World Bank's Approach to Global Programs* (www.worldbank.org/oed).

10. Le Bureau des études sur le développement du PNUD a proposé une typologie fonctionnelle des programmes mondiaux. Se reporter au document de travail rédigé pour la réunion du 5 octobre 2005, *Managing National-International Alignment of Global Programs: Tools for Assessing the Risk of Vertical Linkage Problems*, Inge Kaul. Leurs distinctions tiennent à divers facteurs : les objectifs fonctionnels des programmes ; la nature de l'interaction entre les pays (par exemple, les programmes sont-ils axés vers l'intérieur ou vers l'extérieur ? Constituent-ils une institution formelle, hiérarchique, ou un réseau bénévole peu structuré ?) ; la durée des interventions prévues (courtes, longues, ou permanentes) ; le mode de participation des pouvoirs publics (pleinement volontaire ou stimulée par des pressions extérieures) ; et le degré d'intervention escompté de certains pays.

en développement et, à l'intérieur de ce groupe, *aux programmes de plus grande envergure qui laissent une « trace » substantielle à l'échelon national* en termes d'impact du financement, de la politique générale ou du savoir<sup>11</sup>. Certains programmes mondiaux sont essentiellement des fonds d'investissement, alors que d'autres s'emploient à faire progresser les travaux en amont (sensibilisation, études ou assistance technique), stimulant ainsi les investissements en aval financés par les sources d'aide traditionnelles.

**La Déclaration de Paris offre à la communauté du développement le cadre qui lui permettra de travailler en partenariat.** La déclaration de Paris s'articule autour des principes fondamentaux d'alignement, d'harmonisation et de gestion axée sur les résultats. Le défi majeur consiste à définir le moment et la façon dont les programmes mondiaux qui financent des opérations décisives au niveau des pays sont introduits dans les travaux qui définissent les stratégies nationales (dont les stratégies de réduction de la pauvreté, les cadres budgétaires et les stratégies d'assistance) et intégrés aux interventions et aux projets de coordination nationaux: La Déclaration établit que *« Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes et efficaces pour tenter de remédier aux problèmes qui subsistent, et notamment ... iv. L'intégration insuffisante des initiatives et programmes mondiaux dans les programmes d'action pour le développement établis plus largement par les pays partenaires, notamment dans des domaines essentiels tels que le VIH/SIDA »*<sup>12</sup>. La Déclaration de Paris a été signée par plus de cent pays, des organisations internationales et un certain nombre d'organes directeurs de plusieurs programmes mondiaux.

---

11. Il s'agit du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (FMLSTP), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (EFA-FTI), et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

12. Cf. par. IV de la Déclaration de Paris.